

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents :	M. Frédéric BIERRY, président. M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents. Mme Alfonso ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
Procuration(s) :	M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT
Excusé(s) :	Mme JUNG Martine
Absent(s) :	M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc
Ne prennent pas part au vote :	Mme Françoise BEY, M. Etienne BURGER, Mme Françoise PFERSDORFF
Rapporteur :	M. Philippe MEYER

CP/2020/237
H_2020_09_15_237

43020 - Subventions en faveur de la prévention et de l'aide aux familles et aux jeunes
Proposition d'attribution de subventions de fonctionnement à des associations concourant à la politique départementale de l'Enfance et de la Famille

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, sous réserve du vote des crédits à la prochaine étape budgétaire, décide :

- d'attribuer, au titre du soutien à des actions en matière de médiation familiale et pour l'année 2020, des subventions d'un montant global de 37 742 € réparties comme suit :
- Club de jeunes "l'Etage" : 5 875 € ;
- Association Rescif : 9 078 € ;
- Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF) : 15 789 € ;
- Centre d'Information Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) : 7 000 € ;
- d'attribuer, pour l'année 2020, des subventions d'un montant global de 215 971 € aux associations oeuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance réparties comme suit :
- Association « La Grande Ecluse » : 8 000 € ;
- Association Rescif : 8 658 € ;
- Association « La Passerelle » : 10 963 € ;
- Association « Tout Jour là » : 475 € ;
- Association ADEPAPE : 83 213 € dont 78 213 €, selon les termes de la convention annuelle
- Association Thémis : 99 662 €, selon les termes de la convention triennale ;
- Association Rebond du Coeur : 20 000 € ;
- d'attribuer des subventions d'un montant global de 21 750 €, réparties comme suit :
- La Maisonnée : 3 000 € ;
- Service Universitaire de Médecine préventive et de Promotion de la Santé (SUMPS) : 4 750 € ;
- UFSBD : 10 000 €
- Association "Naître en Alsace" : 3 000 € ;

- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) : 1 000 €.
 - d'attribuer des subventions d'un montant global de 70 000 € aux associations oeuvrant au titre de la parentalité dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention de lutte contre la grande pauvreté comme suit :
 - Association « Préembulle » : 10 000 €.
 - Association « Poisson Plume » : 10 000 €.
 - Association CIDFF : 15 000 €
 - Centre sociaux culturel de Sarre-Union : 6 500 €
 - Communauté de commune de Hanau La Petite Pierre : 10 000 €
 - Communauté de commune de Pays de Saverne : 13 500 €
 - Association AGF Strasbourg : 5 000 €
- d'autoriser son Président à signer la convention avec l'association ADEPAPE dont le projet est joint en annexe.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	39
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139384-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20